RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06629
Numéro SIREN : 799 783 501
Nom ou dénomination : ABINGTON HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2021 sous le numéro de dépôt 41632

2104168401

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

1, Quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04
0 891 01 75 75

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : ABINGTON HOLDING

Numéro RCS : 799 783 501
Numéro Gestion : 2015B06629

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 16 R DE MONCEAU
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R041632 (2021 41684)

Date du Dépôt : 29/03/2021

- Type d'acte : Procès-verbal du directoire
Date de l'acte : 06/01/2021
Décision 1 : Démission de membre

fait à Paris, le 29 mars 2021

LPS8098217

PD 06/01/21 EN

15B 6624

ABINGTON HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 2 750 000 euros
Siège social : 16 rue de Monceau, 75008 PARIS
799 783 501 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU DIRECTOIRE DU 6 JANVIER 2021

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
29 MARS 2021
Sous le N° : 41632

L'an deux mille vingt et un
Le 6 janvier
A 15 heures 30,

Les membres du Directoire de la société ABINGTON HOLDING se sont réunis 16 rue de Monceau, 75008 PARIS, et en visioconférence sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

Monsieur Philippe AUSSEUR, Président du Directoire,
Madame Carole LIRANTE épouse COULAIS, Directrice générale,
Monsieur Gilles SCOGNAMIGLIO, membre du Directoire,
Monsieur Fares ABI NADER, membre du Directoire, en visioconférence,

Le Directoire, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe AUSSEUR préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Carole LIRANTE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Directoire adopte ce procès-verbal.

Le Président de séance rappelle que le Directoire est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Non remplacement d'un membre du Directoire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NON REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président expose au Directoire que par suite de la démission de Monsieur Fares ABI NADER de son mandat de membre du Directoire, il conviendrait de procéder à son remplacement ou non.

Sur proposition du Président, le Directoire propose de ne pas remplacer Monsieur Fares ABI NADER pour le moment, le Directoire étant désormais composé de trois membres ce qui reste conforme à l'article 15.1 des statuts de la société.

POUVOIRS

Le Directoire donne tous pouvoirs à son Président, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la décision qui précède.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Directoire au moins.

Philippe AUSSEUR
Président



Carole LIRANTE
Directrice Générale

